



Communiqué de presse
Mardi 5 février 2013

La MIEF Valois Senlis Chantilly lance l'opération Papa Charlie un véhicule pour accéder à l'emploi

La Maison de l'Emploi Mission Locale de l'Entreprise et de la Formation (MIEF) Valois Senlis Chantilly lance l'opération Papa Charlie sur le territoire du Valois en partenariat avec la Communauté de Communes : pour 120€/mois, des véhicules sont mis à disposition des demandeurs d'emploi pour leur faciliter l'accès à un emploi.

- 80 kms A/R trajet domicile-travail en moyenne par jour pour les isariens
- 2/3 du territoire non desservi par les transports collectifs
- la MIEF intervient auprès de 62 communes classées en zone rurales

Dans ce cadre, l'antenne de Crépy en Valois de la MIEF Valois Senlis Chantilly a décidé de faire bénéficier aux demandeurs d'emploi du Valois, non détenteur d'un véhicule, du service mobilité Papa Charlie ; une première dans l'Oise.

Papa Charlie, une initiative originale qui a fait ses preuves

Initié en 1997, Papa Charlie, est une entreprise non marchande sous statut associatif reconnue d'utilité sociale et d'intérêt général, dont le Conseil d'Administration est composé d'élus des Conseils généraux et de cadres dirigeants d'entreprises.

Papa Charlie intervient dans le domaine de l'insertion sociale et professionnelle, en mettant à disposition un véhicule à tarif préférentiel pour des accédants à l'emploi dépourvus de moyens de transport collectif ou individuel pour effectuer leurs trajets domicile - travail.

Mis en place avec le partenariat de l'Etat, des collectivités territoriales, des communes limitrophes de Roissy CDG et d'Aéroports de Paris, le service de location sociale de véhicule Papa Charlie fut instauré de façon à répondre aux besoins simultanés des entreprises des plateformes aéroportuaires ayant un fort besoin de main d'œuvre, souvent peu qualifié et travaillant en horaires décalés, et des populations riveraines en difficulté économique ne possédant pas de moyens de locomotion individuels requis par les employeurs à l'embauche.

Depuis, le service Papa Charlie a évolué pour répondre à la demande de mobilité croissante des accédants à l'emploi.

Aujourd'hui, le service Papa Charlie, mis en place dans plusieurs régions de France, est ouvert à tout public dit 'prioritaire', à savoir les jeunes de moins de 26 ans, les demandeurs d'emploi et les allocataires du RSA, qui accèdent à un emploi, en contrat à durée déterminée ou indéterminée, ou en stage de la formation professionnelle, situé à 40 km au maximum de leur lieu de domicile.

Au-delà de la mise à disposition d'un véhicule pour ces publics en difficulté, Papa Charlie accompagne ses locataires dans la responsabilisation inhérente à la détention et à l'usage du véhicule : vecteur de l'insertion sociale et professionnelle.

Objectifs

- Doter les personnes en accès à l'emploi ou en formation professionnelle de moyens adaptés à la réussite de leurs parcours en levant les freins à la mobilité
- Favoriser l'autonomie dans la démarche d'insertion/réinsertion professionnelle
- Favoriser l'intégration dans l'entreprise
- Prévenir les risques de rupture dans l'emploi



Depuis 1997, plus de 4 000 personnes en difficulté économique ont ainsi pu accéder à l'emploi grâce à ce dispositif mobilité.

82% d'entre eux demeurent en emploi à l'issue de la restitution du véhicule Papa Charlie.

Par ailleurs, l'exemplarité du dispositif a été reconnue en 2005 par l'ONU dans le cadre de son programme Global Compact, ses projets en faveur de l'économie sociale ont quant à eux été nommés en 2006 par le Conseil Régional d'Ile de France au titre de son programme CréaRIF.

Papa Charlie, une première dans l'Oise

Sous l'impulsion de la MIEF Valois Senlis Chantilly, les élus de la communauté de communes du Pays de Valois ont décidé de lancer une première action Papa Charlie.

L'objectif est de louer des véhicules à tarif réduit aux accédants à l'emploi du Valois afin qu'ils puissent se rendre sur leur lieu de travail.

Les critères pour postuler, être :

- être demandeur d'emploi ou salarié ayant signé son contrat depuis – 1 mois
- détenteur du permis de conduire (valable sur le territoire français)
- en possession d'un contrat de travail avec prise de fonction de moins d'un mois, ou d'une promesse d'embauche ou accédant à une formation professionnelle
- résidents du territoire couvert par la communauté de communes du Pays de Valois, peu dotées de transports en commun, ou accédant à un emploi en horaires décalés

**pour toute demande d'informations ou pour déposer une candidature
contacter Valérie Courtois (03 44 59 44 00)
ou se rendre à la MIEF du Valois
14, rue Jean Jacques Rousseau (Crépy en Valois) de 8h30 à 17h30**

Aujourd'hui, 4 véhicules sont réservés « flotte dédiée ». Des véhicules supplémentaires pourraient être mis à disposition en fonction des besoins. Ce dispositif est expérimental sur une période de 6 mois.

La location est d'une durée de 30 jours consécutifs à 8 mois en fonction du contrat.

La contribution du bénéficiaire est de 120 euros/mois, comprenant la mise à disposition du véhicule, les frais d'assurance, d'entretien courant du véhicule et d'assistance en cas de panne ou d'accident 24h/24 et 7j/7.

Cette contribution est versée directement à Papa Charlie.

Restent à la charge du locataire, les frais de carburant et des éventuelles contraventions.

L'utilisation du véhicule est limité aux trajets domicile / travail.

Un rendez-vous une fois par mois sera programmé par le gestionnaire du Parc (Présence obligatoire). Le non-respect de ce rendez-vous peut entraîner la résiliation du contrat.

"Depuis plusieurs années, nous sommes sensibles à la problématique des déplacements des demandeurs d'emploi sur le territoire. Nous avons déjà eu plusieurs initiatives dans ce sens, comme la mise en place d'un parc de scooters ou la participation au financement de permis de conduire. Nous avons eu échos du projet Papa Charlie sur Roissy et de son efficacité. Nous espérons que ce premier test sur le territoire du Valois, permettra à des personnes isolées d'accéder à un emploi" déclare Philippe Boulland, Président MIEF Valois, Senlis, Chantilly

"La mobilité sur notre territoire est une préoccupation constante et une priorité. Lorsque M. Boulland nous a présenté le projet Papa Charlie, nous avons tout de suite adhéré au projet. Notre territoire est vaste et le transport d'est en ouest est parfois compliqué lorsqu'on ne dispose pas de véhicule. Nous invitons les demandeurs d'emploi à se rapprocher de la MIEF pour faire acte de candidature." précise Arnaud Foubert, Président de la communauté de communes du Pays de Valois.



MIEF Valois, Senlis, Chantilly

Née de la fusion entre la Maison de l'Emploi et de la Mission Locale en 2010, la MIEF accueille les demandeurs d'emploi, les salariés et les employeurs dans leurs problématiques d'emploi et de formation. Elle reçoit également les créateurs d'entreprise (avant, pendant et après le démarrage) et promeut le territoire pour y faciliter l'implantation des entreprises. Elle fédère et mobilise l'ensemble des partenaires de l'emploi et la formation. L'objectif final de sa mission est d'offrir un emploi de proximité pour tous.

Les membres constitutifs de la MIEF sont L'Etat, le Conseil Régional de Picardie, la Communauté de Communes du Pays de Valois, la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne et Pôle Emploi. Parmi ses partenaires figurent également la communauté de commune cœur sud Oise, la communauté de communes des 3 forêts, des communes indépendantes (la Commune de Boran sur Oise, Orry la Ville, Mortefontaine, Plailly et la Chapelle en Serval) ainsi que les chambres consulaires (la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre de métiers et de l'artisanat, la Chambre d'Agriculture).

La MIEF dispose de multiples sites d'accueil du public : Chantilly, Senlis, Betz, Crépy en Valois, Nanteuil le Haudouin, Mareuil sur Ourcq et Le Plessis Belleville.

www.mief.fr